

# Foire aux questions sur l'Indice de développement ajusté aux inégalités (IDHI)

## ***Quel est l'objectif d'un Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) ?***

L'IDHI représente une moyenne nationale des réalisations du développement humain dans les trois dimensions principales composant l'IDH : santé, éducation et revenu. Comme toutes les moyennes, il masque les disparités de développement humain entre les populations d'un même pays. Deux pays avec des répartitions de réalisations différentes peuvent avoir la même valeur moyenne d'IDH. L'IDHI tient compte non seulement des réalisations moyennes d'un pays en matière de santé, d'éducation et de revenu, mais également de la manière dont ces réalisations sont réparties entre ses citoyens en « déduisant » la valeur moyenne de chaque dimension selon son niveau d'inégalité.

## ***Quels sont les résultats de l'IDHI en termes de réalisation de l'IDH aux niveaux mondial et régional ?***

La perte moyenne dans l'IDH au niveau mondial liée aux inégalités est d'environ 23 pour cent – allant de 5 pour cent (en République tchèque) à 43,5 (en Namibie). Les populations d'Afrique subsaharienne subissent les pertes les plus importantes dues aux inégalités dans l'ensemble des trois dimensions, suivie de l'Asie du Sud et des Etats arabes. L'Afrique subsaharienne enregistre des inégalités importantes dans le domaine de la santé, tandis que des pertes considérables en Asie du Sud et dans les Etats arabes sont généralement imputables à une répartition inégale de l'éducation. L'Amérique latine et les Caraïbes subissent les pertes les plus importantes de toutes les régions dues aux inégalités de revenus (39,3 pour cent).

## ***Quels pays et régions sont les plus et les moins égalitaires ?***

En règle générale, les pays ayant un niveau de développement humain moindre ont aussi des inégalités multidimensionnelles plus importantes et donc des pertes plus importantes en développement humain dues aux inégalités, tandis que les populations des pays développés connaissent le moins d'inégalités en matière de développement humain. L'Asie de l'Est et le Pacifique ont de bons résultats au niveau de l'IDHI, notamment en matière d'accès aux soins de santé et d'éducation, et les anciens pays socialistes d'Europe et d'Asie centrale enregistrent une répartition relativement égalitaire dans l'ensemble des trois.

## ***L'IDHI montre-t-il si les inégalités s'améliorent ou s'aggravent ?***

Bien que ce soit la seconde année que l'IDHI est calculé, nous n'avons pas recalculé l'IDHI de 2010 à partir de séries constantes comme nous l'avons fait pour les tendances de l'IDH. Ceci est dû principalement au fait que les inégalités en matière d'éducation et de revenu pour de nombreux pays ont été estimées en utilisant les mêmes sources pour les deux années. Des versions futures de l'IDHI permettront des comparaisons dans le temps.

## ***Comment l'IDHI est-il mesuré ?***

L'approche est basée sur une classe d'indicateurs composites sensibles à la répartition, proposée par Foster, Lopez-Calva et Szekely (2005), qui s'inspire de la famille de mesures des inégalités d'Atkinson (1970). Il est calculé comme la moyenne géométrique des indicateurs des dimensions ajustés en fonction des inégalités. Les inégalités au sein de chaque dimension sont estimées au

moyen de la mesure d'inégalité d'Atkinson, qui est fondée sur l'hypothèse qu'une société a un certain degré d'aversion pour les inégalités. (Pour des détails supplémentaires voir Alkire et Foster (2010) et Note technique 2 du RDH 2011).

### ***Quelles sont les sources de données utilisées pour calculer l'IHDI ?***

L'IHDI dépend des données sur le revenu ou la consommation et les années de scolarité figurant dans les principales bases de données disponibles au public qui comportent des enquêtes nationales sur les ménages, harmonisées aux normes internationales communes : l'Enquête sur le Revenu et les Conditions de vie de l'UE menée par Eurostat, l'Etude sur le Revenu du Luxembourg, la Base de données de la Banque mondiale sur la Répartition des Revenus à l'échelle mondiale, l'Enquête en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, l'Enquête démographique et sanitaire de l'Agence des Etats-Unis d'Amérique pour le Développement international, l'Enquête sur la Santé dans le Monde de l'Organisation mondiale de la Santé et la Base de données sur les Inégalités des Revenus mondiaux de l'Université des Nations Unies. S'agissant des inégalités dans la dimension santé, nous avons utilisé les tables de mortalité abrégées de la Division de la Population des Nations Unies. Voir: [Sources de données pour les mesures des inégalités en 2011](#).

### ***Quelle est l'année de référence pour l'IHDI ?***

L'IHDI utilise les indicateurs de l'IDH qui se rapportent à 2011, les mesures des inégalités basées sur les enquêtes sur les ménages de 2000 à 2009 et les tables de vie pour la période 2010 à 2015. La logique était d'utiliser l'année de référence des indicateurs de l'IDH, étant donné notamment que nous rapportons les indicateurs et indices ajustés en fonction des inégalités dans les tables.

### ***Comment doit-on interpréter l'IHDI ?***

Si l'IDH peut être considéré comme un indice du développement humain « potentiel » qui pourrait être obtenu si les réalisations étaient réparties de façon équitable, l'IHDI est le niveau réel du développement humain (tenant compte des inégalités dans la répartition des réalisations à travers les populations au sein d'une société). L'IHDI sera égal à l'IDH lorsqu'il n'existe pas d'inégalités dans la répartition des réalisations à travers les populations au sein d'une société, mais il sera inférieur à l'IDH au fur et à mesure qu'augmentent les inégalités. La perte de développement humain potentiel due aux inégalités est la différence entre l'IDH et l'IHDI, exprimée sous forme de pourcentage.

### ***Quelles sont les limites de l'IDH ?***

L'IHDI reflète les inégalités dans la répartition des dimensions de l'IDH. Toutefois, il n'est pas sensible aux liens, c.-à-d., il ne prend pas en compte les chevauchements entre les inégalités – dans le cas où les mêmes personnes subissent des manques multiples. De plus, les valeurs individuelles des indicateurs, telles que les revenus, peuvent être nulles voire négatives si elles ont été ajustées à des valeurs non négatives, non nulles, de façon uniforme à travers les pays.

### ***Quelle est la pertinence de l'IHDI en matière de politiques ?***

L'IHDI établit un lien direct entre les inégalités dans les dimensions de l'IDH et les pertes résultantes en matière de développement humain. Par conséquent, il peut contribuer aux

politiques de réduction des inégalités et à l'évaluation de l'impact des différentes options de politiques visant à réduire les inégalités.

***L'approche de l'IDHI revêt-elle une utilité pour le PNUD au niveau national ?***

L'IHDI et ses composantes peuvent être utiles en tant que guide pour aider les gouvernements à mieux comprendre les inégalités à travers les populations et leur contribution à la perte globale en matière d'inégalités.

***Les indicateurs peuvent-ils être adaptés au niveau national ?***

L'IHDI sous sa forme actuelle a été inspiré par un indice similaire produit par le RDH national du Mexique. L'IHDI peut être adapté pour comparer les inégalités dans différentes sous-populations au sein d'un pays, à condition de disposer des données appropriées. Les équipes nationales peuvent utiliser des répartitions indirectes d'indicateurs, qui seraient plus logiques dans leur cas particulier.

***L'IDHI deviendra-t-il une caractéristique permanente du RDH mondial du PNUD ?***

L'IHDI est l'un des trois indices expérimentaux introduits en 2010, avec l'Indice des inégalités de genre et l'Indice de pauvreté multidimensionnelle. Il sera révisé et amélioré sur la base de la rétroaction et de la disponibilité des données.

***Comment évaluez-vous les inégalités en matière d'espérance de vie à la naissance ?***

Il s'agit de l'aspect le plus difficile car les données relatives à l'espérance de vie sont des indicateurs globaux. Toutefois, les inégalités entre les groupes peuvent être estimées à partir des données de la table de vie abrégée (généralement une classe d'âge de cinq ans) et reflètent les inégalités actuelles dans les modèles de mortalité – certains meurent à moins d'un an et d'autres à 75 ans ou plus. Sans aucun doute, la qualité de ces estimations n'est pas supérieure à celle des données de la table de vie elle-même.

***Quelles sont les propriétés importantes de cette méthodologie ?***

Une des principales propriétés de l'approche c'est qu'elle est décomposable en sous-groupes. Cela signifie que si les inégalités baissent au sein d'un sous-groupe et reste inchangées dans le reste de la population, on enregistre une baisse des inégalités globales. La deuxième propriété la plus importante c'est que l'IHDI peut être obtenu en calculant d'abord les inégalités pour chaque dimension et ensuite entre les dimensions, ce qui implique aussi qu'il peut être obtenu en combinant des données de sources différentes.

***Le coefficient de Gini n'est-il pas une mesure suffisante des inégalités ? Quelle est la différence entre les mesures des inégalités de Gini et d'Atkinson ?***

L'indice de Gini est généralement utilisé comme une mesure des inégalités de [revenu](#), de consommation ou encore de richesse. Il y a eu une tentative d'application de l'indice de Gini pour mesurer les inégalités multidimensionnelles (Hicks, 1998). Toutefois, l'indice résultant n'était pas cohérent pour l'ensemble des sous-groupes. De plus, l'indice de Gini ne met pas l'accent sur la partie inférieure de la répartition, mais applique le même coefficient dans toute la répartition.

***L’IHDH reflète-t-il toutes les inégalités dans les dimensions de l’IDH ?***

Non. En raison des limites en matière de données disponibles, l’IHDH ne reflète pas toutes les inégalités simultanées - quand une même personne connaît un ou plusieurs manques.

***Pour certains pays l’évaluation des inégalités de la dimension « revenu » est basée sur la consommation des ménages, et pour d’autres elle est basée sur la répartition des revenus. Ces inégalités sont-elles comparables ?***

De par leur propre nature, le revenu et la consommation donnent des niveaux d’inégalités différents, les inégalités de revenu étant supérieures aux inégalités de consommation. Le revenu semble correspondre plus naturellement à la notion de « maîtrise des ressources ». Les données de la consommation sont sans doute plus exactes dans les pays en développement, où elles sont moins faussées par des valeurs élevées, et reflètent directement la conversion des ressources. Les données sur le revenu posent aussi des problèmes techniques en raison de la présence accrue de valeurs nulles et négatives. Dans un monde idéal, on utiliserait invariablement soit les données sur le revenu soit celles sur la consommation pour estimer les inégalités. Toutefois, afin d’obtenir une couverture internationale suffisante, il a fallu utiliser les deux. Les estimations finales sont légèrement influencées par l’utilisation de données sur le revenu ou sur la consommation.

***Comment calcule-t-on les inégalités en matière d’éducation ?***

Les inégalités dans la dimension éducation sont estimées uniquement par les inégalités au niveau des années de scolarisation de la population adulte. Pour simplifier, les inégalités en matière d’éducation sont estimées uniquement à partir de la répartition des années de scolarisation à travers la population, tirée des enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national.

***L’inclusion du nombre d’années de scolarisation escomptées pour les enfants changerait-elle les résultats ?***

Le nombre d’années de scolarisation escomptées est une mesure globale et les inégalités au niveau de sa répartition devraient se refléter dans le taux de scolarisation actuel. Il existe, certes, une différence dans les inégalités des deux répartitions, la répartition des années de scolarisation escomptées dans la population d’âge scolaire étant inférieure. On peut donc supposer que les inégalités globales dans la répartition de l’IDH seraient moindres si on utilisait le nombre d’années de scolarisation escomptées.

***Les inégalités estimées dans la répartition des années de scolarisation pour la population adulte sont-elles comparables à travers les pays eu égard aux différences au niveau des systèmes scolaires ?***

Les années de scolarisation des adultes sont calculées principalement en comptant le plus haut niveau d’études atteint. En utilisant les informations par pays de l’UNESCO concernant la durée de scolarisation requise pour chaque niveau, le plus haut niveau de scolarisation est converti en années. Si la durée de l’enseignement primaire, secondaire et la majorité de l’enseignement postsecondaire sont plus ou moins standardisées, les niveaux très élevés – études de maîtrise et études doctorales – varient d’un pays à l’autre. Toutefois, la mesure des inégalités d’Atkinson, utilisée pour évaluer les inégalités dans les composantes éducatives de l’IDH, est moins sensible aux écarts au niveau supérieur de la répartition.